



Comptes communaux: dossier du rouge au noir...

En images - Apéritif communal

p. 8

Conseil municipal - Résumés de séances

p. 10

Bon pour la tête - Semaines «Rires et santé»

p. 14

Mémento - Toutes les adresses des sociétés communales

p. 15



Commune
de Confignon

Taxe professionnelle communale

La taxe professionnelle communale est régie par la loi générale sur les contributions publiques (art. 301 à 318C) ainsi que par le règlement d'application de cette loi (art. 12A à 13A).

Conformément à l'article 301 LCP, sont assujetties à la taxe professionnelle communale les personnes physiques, **même non inscrites au registre du commerce**, exerçant, sur le territoire de la commune de Confignon, une activité lucrative indépendante ou exploitant une entreprise commerciale. Les personnes morales qui ont une activité lucrative ou entretiennent sur la commune de Confignon un siège ou un établissement stable sont également tenues de se déclarer.

Les bureaux de liaison, de domiciliation, de commandes, de publicité, de renseignements, les ateliers de montage et les services après-vente de sociétés étrangères dont le siège est situé dans d'autres cantons **sont également soumis à la taxe professionnelle communale**.

Tous les contribuables assujettis à la taxe professionnelle communale sont tenus selon la loi (art. 309 LCP) de s'annoncer spontanément et sans délai en écrivant ou téléphonant à la Mairie de Confignon, ch. de Moulaz 2, CP 18, 1232 Confignon, tél. 022 850 93 93.

Délai rédactionnel

Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au journal communal peuvent remettre leur texte à communication@confignon.ch d'ici au 21 avril 2014.

GIAP Inscriptions parascolaires année scolaire 2014-2015

Les inscriptions auront lieu samedi 17 mai de 8h00 à 12h00 et mercredi 21 mai 2014 de 16h00 à 20h00 dans les locaux de l'École de Cressy - bâtiment de l'Aula - rue Edouard-Vallet 16 - Confignon

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire (GIAP) est rattaché à l'Association des Communes Genevoises (ACG) et emploie environ 1200 animateurs et animatrices, soit 136 équipes, gérées par 17 responsables de secteur.

Le parascolaire offre aux enfants un accueil sécurisant, un espace de socialisation et des activités d'éveil, tant durant la pause de midi qu'en fin d'après-midi après les cours.

Les repas de midi sont fournis par la Commune, qui a mandaté un traiteur pour la confection des repas.

Participation financière des parents pour les activités parascolaires

- CHF 4.50 pour la prise en charge pendant la pause de midi (RS).
- CHF 6.50 pour la prise en charge de la fin d'après-midi (AS).
- Les factures pour la prise en charge parascolaire sont envoyées trimestriellement par le GIAP.
- Des rabais ou des exonérations sont possibles.

Inscription

Il n'y a pas d'inscription à la rentrée. Toutefois, des inscriptions pourront être prises sur les lieux parascolaires, le premier jour d'école de 8h00 à 10h00 et de 18h00 à 19h00. Ces inscriptions seront soumises à la présentation d'un justificatif du besoin selon la liste ci-dessous :

- changement de situation professionnelle (nouveaux horaires, nouvel emploi), horaires irréguliers;
- changement de situation familiale (séparation);
- certificat médical;
- changement de domicile (déménagement, arrivée en Suisse) ;
- recommandation des services sociaux.

Sans justificatif, l'inscription sera malgré tout enregistrée. Cependant, la prise en charge de l'enfant sera reportée de deux mois, ceci afin de pouvoir adapter nos ressources humaines aux besoins d'encadrement ainsi que les infrastructures, si cela est nécessaire.

Au terme des périodes d'inscriptions, seul l'accueil pour raisons impératives et/ou en cas d'urgence est garanti.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter :

M. Serge Eschler, responsable de secteur au N° 079 477 18 72.

Le bulletin d'inscription sera disponible sur le site Internet www.giap.ch dès le 7 avril 2014.



Sommaire

Dossier: Comptes communaux, 4 ans pour retrouver les chiffres noirs! - p.4

Côté Mairie: Aménagement • Restaurant scolaire - p.6 • CapEmploi • Modification de la subvention VAE • Participation à l'achat de panneaux solaires - p.7
Apéritif communal - p.8

Conseil municipal: Résumés de séances - p.10

Associations: Activités des sociétés - p.10

Calendrier des manifestations: p.12

Événements: Reflets de l'Arbre de Noël - p.13

Bon pour la tête: CAD factory • Semaines «Rires et Santé» • Jeux de Genève • Expositions 2014 - p.14

Mémento: Les sociétés communales - p.15

Vie culturelle: Danse en famille - p.16



Dinh Manh Uong

Conseiller administratif en charge des finances

Réduisons d'abord nos charges

Depuis le mois de juin dernier, les difficultés financières que connaît notre Commune ont obligé le Conseil administratif et le Conseil municipal à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à l'élaboration du budget 2014. D'autant plus que, selon la loi sur l'administration des communes, si celui-ci est déficitaire, il doit être obligatoirement accompagné d'un plan quadriennal visant le retour à l'équilibre au bout de quatre ans.

Dans ce contexte, l'exercice consiste à chercher autant que possible de nouvelles recettes d'un côté et des réductions de charges de l'autre.

Du côté des recettes, malgré de nombreuses propositions dont certaines sont mises en application dès cette année, la tendance est plutôt à une certaine stabilité. Les dernières estimations fournies par l'administration fiscale cantonale l'ont d'ailleurs confirmé. Le temps où la Commune a pu compter sur l'arrivée de nouveaux habitants en grand nombre ou sur la contribution extraordinaire de quelques gros contribuables est révolu. Confignon n'est pas non plus comme la Commune de Bernex, qui présente aussi un budget déficitaire pour 2014, mais peut au moins compter sur une ressource substantielle en provenance de l'exploitation des gravières pour s'en sortir dans les années à venir.

Ne devons-nous pas alors augmenter les centimes additionnels? Cette question a été

posée, mais la majorité du Conseil municipal a refusé d'entrer en matière.

Dans l'immédiat, réduire les charges devient donc une nécessité évidente.

Au cours de ces quatre prochaines années, nous sommes obligés de planifier nos dépenses en fonction des recettes réellement disponibles. Des économies sont à rechercher dans tous les domaines: personnel, sécurité publique, enseignement et formation, culture et loisirs, trafic, protection de l'environnement. A ce jour, le seul souhait exprimé par le Conseil municipal est de maintenir dans la mesure du possible le même nombre de places à la crèche pour les enfants de Confignon.

Dans la même optique, une pause s'impose sur le plan des investissements, après la réalisation de projets importants comme la rénovation de l'école de Confignon, la réfection de plusieurs tronçons des routes communales ou l'aménagement de la place du village. Ils sont désormais plafonnés à environ 1,5 million de francs par année et limités aux travaux jugés vraiment prioritaires. Ainsi, grâce aux liquidités dégagées par l'amortissement, la Commune pourrait rembourser chaque année ses dettes jusqu'à concurrence d'un million de francs.

C'est seulement plus tard que la Commune bénéficierait de nouvelles recettes. En effet, nous pourrions compter sur l'introduction d'une nouvelle péréquation intercommunale en cours de négociation entre l'Association des Communes Genevoises (ACG) et le Conseil d'Etat ou encore sur l'imposition au domicile annoncée par ce dernier pour favoriser la construction de logements.

Les autorités communales pourraient aussi revenir à une éventuelle augmentation de l'impôt communal. Le sujet serait alors mieux accueilli suite aux efforts consentis pour réduire les charges.

A plus long terme, l'essor des Cherpines avec sa zone de développement pour les activités industrielles et artisanales sera certainement l'élément majeur offrant à notre Commune des garanties pour une situation financière saine et durable.

Editeur :

Commune de Confignon

chemin de Moulaz 2

1232 Confignon

022 850 93 93

fax 022 850 93 92

communication@confignon.ch

Conseillère administrative en charge de la communication :

Elisabeth Gabus-Thorens

Rédacteur en chef de l'édition :

Dinh Manh Uong

Ont contribué à cette édition :

Elena Giarlo, responsable du service

social - **Eric Kunz**, secrétaire général

- **Suzanne Oguey**, déléguée

Agenda 21 - **Geneviève Pagani**,

responsable communication, cul-

ture et relations publiques - **Mario**

Rodriguez, secrétaire général adjoint

Maquette :

Pascal Gachet

Crédits photos :

Maurizio Giuliani,

François de Limoges

Impression :

Imprimerie G. Chapuis SA



Commune
de Confignon



Confignon
european energy award



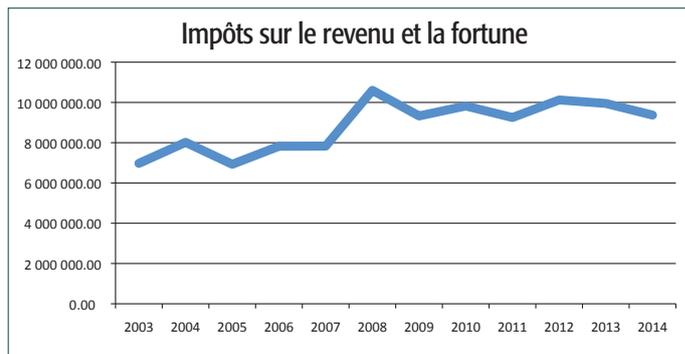
Comptes communaux : quatre ans pour retrouver les chiffres noirs !

2014 sera l'année de la mise en œuvre et de la poursuite des engagements pris en 2013 avec, en priorité, le retour à l'équilibre de notre budget. Déjà en 2013, le Conseil administratif, en collaboration avec les conseillers municipaux, a pris des mesures correctives. Chaque di-castère s'est occupé et engagé à trouver des économies potentielles, le plan des investissements a été revu, finalement un plan financier sur une période de quatre ans a été établi conformément aux dispositions de la loi sur l'administration des communes, dans le but d'atteindre cet objectif.

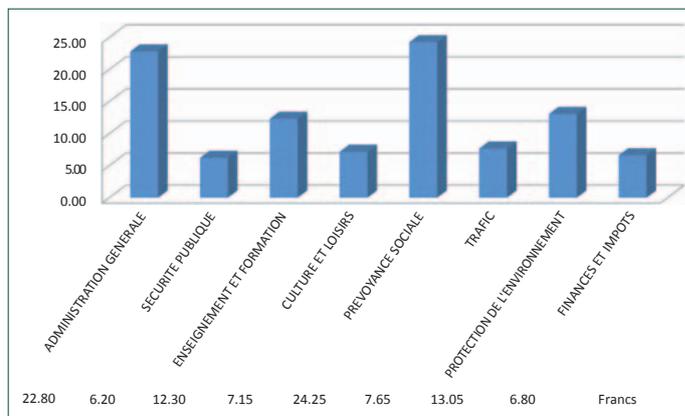
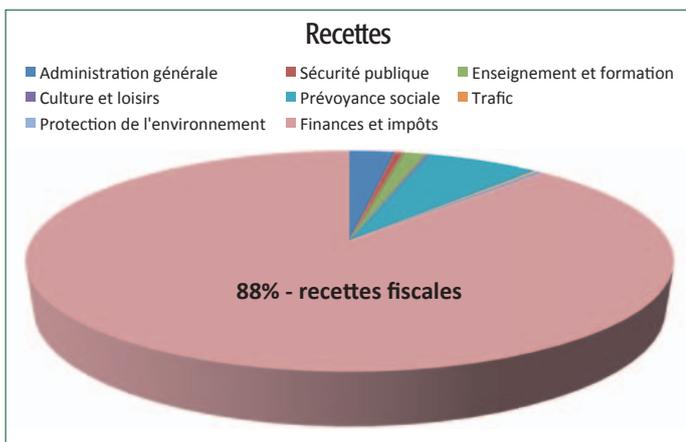
Plan financier 2014-2017				
Désignation du compte	Budget 2014	Plan 2015	Plan 2016	Plan 2017
Résultat avant corrections	1 000 000.00	778 933.78	683 102.95	702 388.52
Mesures :				
Diminution coûts SIG		3 000.00-	25 000.00-	25 000.00-
Facturation places de parking		10 000.00-	10 000.00-	10 000.00-
Locations de bureaux		20 000.00-	20 000.00-	20 000.00-
Participation de l'Etat aux Cherpines		200 000.00-	200 000.00-	200 000.00-
Facturation déneigement		20 000.00-	20 000.00-	20 000.00-
Locations Salle communale		20 000.00-	20 000.00-	20 000.00-
Réorganisation du personnel		50 000.00-	100 000.00-	200 000.00-
Mesures d'accompagnement		100 000.00	250 000.00	100 000.00
APM -50%		81 250.00-	81 250.00-	81 250.00-
Suppression du Fonds de décoration		13 000.00-	13 000.00-	13 000.00-
5 places de crèche supplémentaires louées		50 000.00-	150 000.00-	150 000.00-
Animation Cressy+			80 000.00-	80 000.00-
Résultat final	1 000 000.00	411 683.78	213 852.95	16 861.48

Le budget 2014 présente un déficit de CHF 1'000'000.-. Les raisons principales de ce déficit sont liées à la nouvelle loi sur l'imposition des familles qui a valorisé fiscalement les familles, mais péjoré les recettes fiscales de la Commune à hauteur de 10%, soit environ CHF 1'200'000.-. De plus, les incidences des investissements de ces dix dernières années sur les budgets de fonctionnement, et cela principalement sur Cressy pour un montant à la charge de la Commune de 30 millions de francs, sont également des éléments très importants à prendre en compte.

Les recettes communales sont liées aux recettes fiscales à hauteur de 88% (11 millions). Le solde des recettes consiste en subventions ou locations diverses pour environ 12% (2 millions).



En ce qui concerne les charges, elles se répartissent sur un montant de CHF 100.- de la manière suivante :



Le tableau ci-après montre l'évolution des recettes ces dix dernières années et l'on constate un fléchissement dès 2010.

Administration générale: Tout le personnel (y compris le personnel re-facturé aux Fondations)

Sécurité publique: Les agents de police municipaux, l'état civil

Enseignement et formation: Toutes les dépenses liées aux écoles, y compris le personnel communal

Culture et loisirs: Toutes les activités culturelles et de loisirs

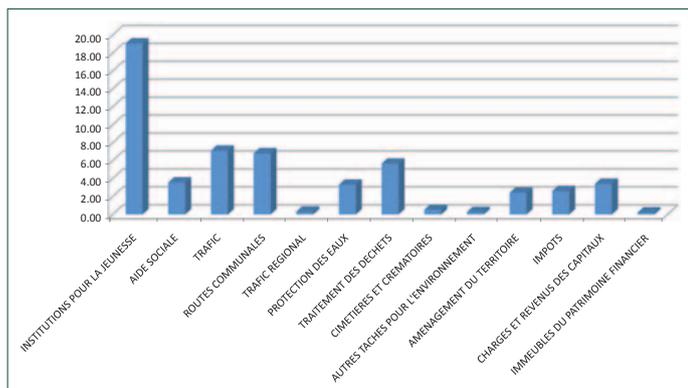
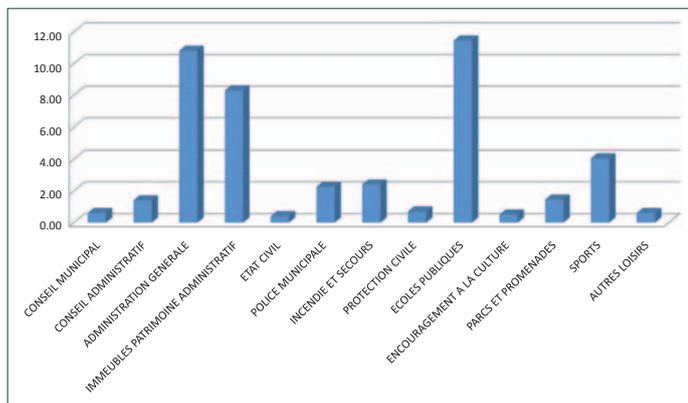
Prévoyance sociale: Toutes les activités sociales (Crèche, restaurants scolaires, animations pour les jeunes, etc.)

Trafic: Toutes dépenses liées aux infrastructures routières et les parcs

Protection de l'environnement: Amortissement et canalisation des eaux, cimetière, gestion des déchets, développement durable et aménagement du territoire

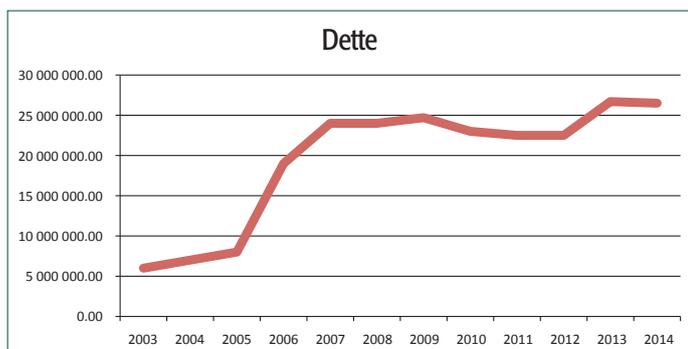
Finances et impôts: Toutes les recettes et dépenses fiscales

Vous trouverez ci-dessous, pour CHF 100.-, combien de francs sont engagés par activité :

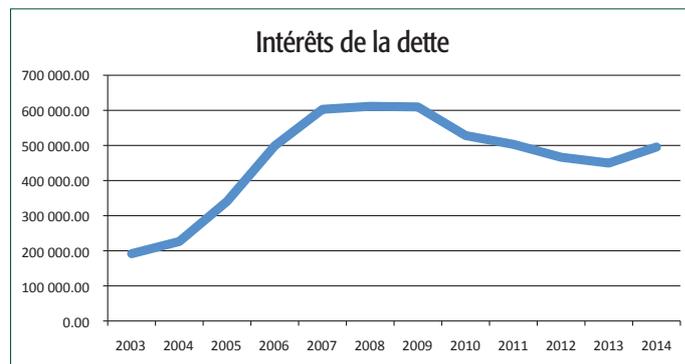


Pour 2014 à 2017, les efforts pour trouver des économies ou de nouvelles recettes ont fait l'objet d'une table ronde, de discussions internes à l'Administration et surtout, ces derniers mois, d'un engagement intensif du Conseil administratif.

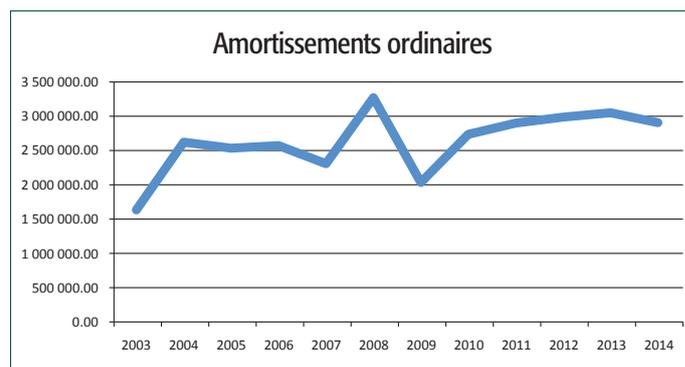
Un des éléments importants est l'endettement de la Commune qui



atteint actuellement CHF 6'068.- par habitant (moyenne cantonale CHF 2'800.-). L'amortissement annuel de cette dette est bien évidemment un élément auquel il faut porter une attention toute particulière.



Durant ces dix dernières années, la dette, de CHF 26'700'000.- au 31.12.2013, a été liée aux 30 millions d'investissement sur le quartier de Cressy et aux infrastructures communales pour accueillir les nouveaux habitants (crèches, écoles, etc.). Cela a eu pour effet d'augmenter sensiblement nos amortissements, donc aussi notre autofinancement, mais de diminuer nos possibilités dans le ménage courant.



Pour arriver à l'objectif, tous les domaines d'activité de la Commune seront touchés ou impactés par les mesures d'économies. Que cela soit au niveau du personnel communal, au niveau des activités sociales ou culturelles ou à celui des charges de fonctionnement et d'entretien des biens et services.

Il s'agira pour les quatre prochaines années de mettre tous les atouts de notre côté pour passer cette période très difficile et retrouver un fonctionnement en adéquation avec les recettes.

Mais cette situation difficile nous permettra tout de même de réaliser quelques aménagements ou rénovations approuvés par le Conseil municipal. A savoir :

1. La rénovation du parc Chaumont
2. La réhabilitation des terrains de tennis et de basket publics situés derrière l'école de Confignon ainsi que les courts du Tennis club
3. La reconstruction du pont des Marais à l'identique.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil administratif mettra tout en œuvre pour que l'objectif recherché soit atteint, tout en gardant à l'esprit que les besoins des communiens liés au maintien d'une bonne qualité de vie à Confignon doivent être pris en compte.

Aménagement

Ligne de tramway Saint-Julien

À l'heure où nous mettons sous presse, l'avant-projet du tram Saint-Julien est parvenu auprès des différentes communes que traversera le tramway. Les délégués des communes se sont déterminés sur cet avant-projet lors d'un comité de pilotage qui a eu lieu en février.

La ligne de tramway traversera le quartier des Cherpines pour ensuite emprunter un pont au-dessus de l'autoroute de contournement au niveau de la zone industrielle de Plan-les-Ouates pour rejoindre la route de Saint-Julien avant d'atteindre son terminus à la gare de Saint-Julien-en-Genevois. Notons également que la commune de Perly connaîtra une réduction du trafic de transit sur la route de Saint-Julien. La réalisation d'une route de contournement par le sud de la commune évitera les longues queues et offrira une réponse au maintien de la vitesse commerciale du tramway.

Deux parkings P&R seront réalisés: l'un au terminus de la gare de Saint-Julien et l'autre au bord de la route de Saint-Julien, au chemin des Matines. Le trafic individuel sera interdit

entre le chemin des Matines et la route de Certoux.

La très grande majorité de la ligne sera en site propre. Certains tronçons (avenue du Curé Baud – route de Saint-Julien) seront en site mixte. Une attention sera également portée à l'éclairage le long de la ligne afin que celle-ci soit clairement identifiée. Par ailleurs, il sera réalisé autant que faire se peut une mutualisation des usages sur les différents mâts à installer.

Les phases suivantes consisteront à intégrer les différentes remarques qui auront été faites sur l'avant-projet pour préparer le dossier de demande d'autorisation de construire qui sera déposé auprès de l'Office fédéral des transports. L'objectif étant de débiter les travaux en 2017.

Grand Projet Bernex: le parc agro-urbain

La césure verte... qui ne sait pas où elle se trouve? C'est justement sur la césure verte, mais côté Bernex, que sera aménagé un parc agro-urbain. Conduit par le canton, ce projet bénéficiera de subventions fédérales pour sa réalisation.

Le 15 janvier dernier, le comité de pilotage a pu prendre connaissance de l'avant-projet, issu du concours qui a eu lieu en 2013. Le projet se divise en trois parties: la ferme urbaine proche de la route de Chancy, une partie intermédiaire pour l'agriculture et finalement une dernière partie de détente et loisirs jusqu'au chemin des Tacons. Sur ce lieu une pergola sera implantée.

Cet avant-projet sera déposé à Berne pour bénéficier des subventions. L'avant-projet présentera deux options concernant le passage sous-voie de la route de Chancy: l'une avec le passage et l'autre sans le passage. En effet, n'oublions pas que la Commune a fait opposition dans le cadre du prolongement du tramway de la ligne 14 jusqu'à Vailly. Le projet déposé en autorisation de construire a été présenté sans passage sous-voie.

Des rencontres entre les Communes de Bernex, Confignon et le Canton auront lieu dans les prochains mois pour discuter du maintien de ce passage, qui représente le lien entre les deux parties communales de part et d'autre de la route de Chancy.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Mario Rodriguez, secrétaire général adjoint et responsable des projets d'aménagement de la commune au sein de l'administration.

Restaurant scolaire cherche bénévoles...

Les restaurants scolaires de l'établissement Confignon-Cressy (un dans chaque école) sont gérés par la Commune de Confignon depuis le 1^{er} janvier 2012. Les repas sont mitonnés par un traiteur et le personnel de service est employé par la Mairie. Ce dernier reçoit presque quotidiennement l'aide très précieuse d'une petite équipe de bénévoles.

Comment ça fonctionne?

A Cressy, un bénévole assure une présence

les mardis et les jeudis, soit les jours les plus chargés. A Confignon, où le nombre de repas servis est plus important (environ 450 par semaine!), il faudrait idéalement un bénévole tous les jours et cela n'est pas toujours le cas actuellement.

Quels sont nos besoins?

Nous recherchons donc des personnes pour étoffer notre équipe de bénévoles au restaurant scolaire et plus particulièrement, nous recherchons de suite une personne pour le service du mardi midi à Confignon. Nous savons également que nous aurons besoin d'un-e bénévole à Cressy dès la rentrée de septembre 2014.

Qu'est-ce qu'il faut faire?

Il s'agit de seconder le personnel chargé de servir les repas aux enfants, en aidant notamment aux tâches de mise en place du réfectoire et de rangement. La présence sur place est souhaitée de 10h45 à 13h30; le repas est offert par la Commune.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des activités sociales:

tél.: 022 850 93 93

mail: social@confignon.ch

Un grand merci par avance pour votre disponibilité!

CapEmploi

Inscription socioprofessionnelle des jeunes : le dispositif renforcé

Le dispositif intercommunal d'insertion **CapEmploi**, visant à offrir des stages de mobilisation ainsi qu'un accompagnement d'insertion professionnelle aux jeunes en rupture (15-25 ans) a toujours eu l'objectif de proposer un processus menant à une insertion durable.

Au début du projet, qui réunissait les Communes de Aire-la-Ville, Bernex, Cartigny, Chanzy, Confignon et Soral, l'accompagnement des jeunes était assuré par les travailleurs sociaux de l'Hospice général, les travailleurs sociaux hors murs de la FASE ainsi que les responsables sociaux des Communes.

Afin d'offrir un suivi plus ciblé, un projet pilote de deux ans a été mis sur pied en partenariat avec OSEO Genève (Œuvre Suisse d'Entraide Ouvrière), spécialiste dans ce domaine. Une conseillère en insertion à 70% (Mme Magali Di Peri) secondée parfois par un-e stagiaire, a assuré la prise en charge des jeunes avec grande efficacité et professionnalisme, atteignant des résultats bien plus importants que prévu.

La motivation de l'équipe en place, la collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et en particulier avec les Travailleurs Sociaux Hors Murs de la FASE, ainsi que les outils d'insertion et le réseau de l'OSEO Genève ont été des atouts majeurs pour ce projet, dont les jeunes de notre région ont largement bénéficié.

Les chiffres clés du projet pilote (septembre 2011-août 2013)

- 146 jeunes ont été accueillis à l'antenne, dont 109 ayant bénéficié d'un suivi; parmi ces jeunes, le 10% n'a pas terminé la scolarité obligatoire et le 70% n'est pas au bénéfice d'un diplôme du secondaire
- près de 1'500 entretiens de suivi ont été menés
- près de 4'000 jours de stage ont été organisés, pour des périodes allant de quelques jours à plusieurs mois, en mairie ou en entreprise, grâce à des responsables de stage très motivés
- le taux de satisfaction des participants atteint 96%
- le taux d'insertion est de 71% (jeunes ayant trouvé un travail, un apprentissage ou repris une formation)
- environ 22% des jeunes reçus par l'antenne habitent Confignon.

A l'issue de ces deux ans très convainquants, les Communes étaient non seulement persuadées de l'importance de pérenniser un tel service à leur population, mais bien conscientes de la nécessité d'élargir les possibilités de prise en charge; en effet l'antenne est surchargée et les temps d'attente s'allongent.

En ce début d'année 2014, nous avons le plaisir de vous annoncer deux excellentes nouvelles:

- le dispositif réunit désormais toutes les communes de la Champagne: Laconnex et Avully ont rejoint le projet durant la phase pilote et Avusy a adhéré en janvier de cette année
- malgré des budgets souvent très serrés, les Communes ont approuvé une augmentation du taux d'activité; dès le mois de mars 2014, il y aura donc 2 conseillères en insertion, travaillant chacune à 70%.

Le projet pilote et la phase de pérennisation ont bénéficié du soutien financier de partenaires privés (Teamco Foundation, Fondation Isabelle Hafen, Banque Raiffeisen, Fondation Gandur pour la Jeunesse, Ernst Göhner Stiftung), que nous remercions ici pour leur précieuse collaboration.

Modification de la subvention VAE et suppression de la subvention vélo

A partir du 1^{er} janvier 2014, Confignon a remplacé son règlement sur la subvention des vé-

los et vélos à assistance électrique (VAE) d'avril 2009 par de nouvelles conditions.

Afin d'encourager l'usage d'un VAE, qui offre des avantages en matière de lutte contre la pollution, d'économie d'énergie, de santé et de fluidité du trafic, la Commune de Confignon met à disposition de ses habitantes et habitants une subvention cantonale de 250 francs (mais au maximum 50% du coût) pour l'achat d'un véhicule deux-

roues électrique (vélo, cyclomoteur et motorcycle neufs ou kit neuf de transformation pour installer une assistance électrique sur un vélo).

La subvention vélo est pour sa part supprimée.

Tout complément sur www.confignon.ch > **Vie pratique > Règlements** ou auprès de la réception de la Mairie.

Participation de la Commune de Confignon à l'achat de vos panneaux solaires

En tant que Cité de l'énergie, Confignon encourage depuis l'été 2010 la pose de panneaux solaires (photovoltaïques ou thermiques) par les habitants de la commune. Pour ce faire, une participation de 10% du prix du m² des panneaux solaires installés par les privés sont subventionnés, jusqu'à concurrence de

CHF 75.-/m². La contribution communale totale est de CHF 350.- au maximum par adulte.

Vous trouvez le règlement complet sur notre www.confignon.ch > **Vie pratique > Règlements** ou à la réception de la Mairie.

Reflets de l'Apéritif communal

L'apéritif communal est toujours un moment fort de l'année auquel Conflonnaises et Conflonnais sont conviés.

La soirée a débuté par le discours de **Madame Sylvie Jay, Maire**, qui a abordé des sujets tels que les finances, les divers travaux qui ont eu lieu sur la commune, l'emménagement des



locataires de l'appartement communautaire de Cressy Plus et encore bien d'autres thèmes.

Le Coup de Chapeau

Puis elle céda la parole à **Madame Elisabeth Gabus-Thorens, Conseillère administrative**, pour la remise du *Coup de chapeau*, décerné



à **Maxime Petit-Pierre**, amoureux fou de vol à voile, qui s'est distingué l'été dernier par une 3^{ème} place aux championnats du monde juniors en Pologne. Absent lors de cette soirée puisqu'il complétait sa formation dans une école de pilotage professionnelle en Allemagne, ce sont **ses parents** qui sont montés sur le podium pour recevoir cette distinction.



Remise des prix du Concours «Energie et durabilité : l'affaire de tous!»

Début novembre, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres la brochure *«Energie et durabilité : l'affaire de tous!»* qui faisait un tour d'horizon de ces trois dernières années quant aux options choisies et aux actions menées par la Commune, les associations, les entreprises et la population en matière de développement durable.

Grâce au soutien de **Genève Région-Terre Avenir** ainsi qu'à la participation du **Panier Bernésien**, d'**Aigues-Verte** et de **l'Affaire TourneRêve**, nous avons été en mesure de remettre 18 prix d'une valeur de 80 francs chacun aux gagnants du concours qui ont été tirés au sort lors du Conseil administratif du 12 décembre 2013. Les prix sont tous des paniers de produits locaux; l'occasion de mettre un accent particulier sur cette dimension du développement durable.

Avant de remettre les prix du concours, **Monsieur Dinh Manh Uong, Conseiller administratif en charge de la durabilité**, a remercié

chaleureusement l'ensemble des personnes ayant participé à ce concours (dont les réponses se trouvaient dans le texte de la brochure).



Les prix remis et les gagnants ont été les suivants (*en raison d'absences, certaines des personnes nommées ci-après ne figurent pas sur les photos*) :

6 paniers bernésiens à **Mesdames Danièle Chiché, Monique Droz, Maria Esteicher, Cristina Flammier, Lucie Jenny Mazzola et Enrica Muston** (photo ci-contre).

6 paniers de produits d'Aigues-Verte à **Mesdames Elsbeth Liniger, Odette Flammier et Christiane Richardet et Messieurs Philippe Homère, Jean-Pierre Muston et Paul Vau-travers** (photo ci-dessous).

6 paniers de l'Affaire TourneRêve à **Madame Caroline Imboden et Messieurs Edouard Besson, Philip Chowney, Markus Liniger, Pierre-Alain Mottier et Philippe Schneider** (photo p.8).

Nous ne pouvons que vous encourager à découvrir vous aussi ces produits distribués localement et qui ont besoin de votre soutien pour leur pérennité!



Les questions et les bonnes réponses du concours étaient les suivantes :

1. Depuis quelle année Confignon bénéficie-t-elle du label Cité de l'énergie?
2004 2006 Elle ne l'a pas encore obtenu
2. Quelle est la puissance (en watts) consommée 24h sur 24 par chaque habitant de Suisse?
2'000 6'400 12'000
3. Combien de véhicules Mobility sont à disposition sur le territoire de Confignon ?
2 6 aucun
4. Quand l'action «Bike to work» (A vélo au boulot) se déroule-t-elle?
Un mois sur deux Tous les vendredis Au mois de juin



partenaires du concours



Conseil municipal

Délibérations

Séance du 12 novembre 2013

Le Conseil municipal (CM) a nommé le président (MCG), le vice-président (Voix de Gauche) et les suppléants pour la tenue du bureau de vote pour 2014.

Ensuite, le Conseil municipal s'est penché sur le budget 2014 et centime additionnel. Vu la situation économique difficile dans laquelle se trouve la Commune, le budget se solde par un déficit d'un million de francs et, comme la loi l'exige pour un budget déficitaire, un plan financier prévoyant le retour à l'équilibre sur 4 ans a été établi. Ce plan définit un fil rouge que le Conseil administratif doit suivre et n'est pas voté par le Conseil municipal. Il prévoit différentes économies et de nouvelles ressources. Charge à la Commission finances et gestions – développement économique (CFGDE) de s'assurer de son suivi.

Parmi les nouvelles ressources, figure la perception de centimes additionnels sur la taxe des

chiens que le Conseil municipal a acceptée. La Commune était une des dernières du canton à renoncer à cet impôt.

L'augmentation du centime additionnel est une mesure qui est prévue pour la 3^{ème} année du plan financier, mais un groupe de Conseillers demande de l'introduire immédiatement, proposition refusée par l'assemblée.

En conclusion, le budget est accepté avec l'introduction de la taxe sur les chiens, le centime additionnel reste à CHF 0.47 et la taxe professionnelle minimale à CHF 30.–.

Séance du 10 décembre 2013

L'assemblée accepte le crédit d'investissement pour la rénovation des jeux du parc Chaumont.

La délibération suivante concerne l'acceptation des statuts du centre régional d'intervention 201 (CRI-201). Ces statuts ont été discutés en commission commune entre Bernex et Confignon et plusieurs points de désaccords soulevés par Confignon n'ont pas été retenus.

Sans le mentionner clairement, cette délibération entérine la fusion des deux compagnies de pompiers de Bernex et de Confignon pour le 1^{er} janvier 2014, alors que le Conseil municipal n'a jamais été consulté explicitement sur ce point. Seules deux voix se sont opposées à ce texte.

La demande de crédit pour l'étude de la mise en place de zones bleues et macarons sur la commune est acceptée. La demande a été réduite à CHF 13'000.– pour l'étude uniquement. La réalisation fera l'objet d'une nouvelle demande.

La demande de crédit pour l'étude de la circulation au centre du village d'avril 2013 avait été repoussée en 2014, en attente de l'achèvement de la rénovation de la place du village et des modifications de la circulation qu'elle implique. Seule la partie «étude», pour un montant de CHF 57'000.–, a été acceptée. La réalisation aussi fera l'objet d'une nouvelle demande de crédit.

Daniel Blondin

Président du Conseil municipal

Envie d'en savoir plus?

- Les séances du Conseil municipal sont publiques (salle communale, ch. de Sous-le-Clos 32, à 20h30) et sont annoncées soit dans l'agenda du journal, soit sur www.confignon.ch

- Les procès-verbaux adoptés sont disponibles sur le site www.confignon.ch, rubrique *Vie politique > Actualités politiques*
- Les ordres du jour et les décisions sont affichés sur les panneaux officiels de la commune et disponibles sur le site www.confignon.ch, rubrique *Vie politique > Actualités politiques*

le coin des associations

AHC

La fête du sapin 2013

En ce 15 décembre 2013, le brouillard a envahi tout le quartier de Cressy. Un brouillard si dense que l'on ne voyait pas à deux mètres. Heureusement les lumières de l'école et des deux sapins ont illuminé les lieux. On aurait presque pu voir sortir les trolls, gnomes et elfes de sous les troncs des arbres ou émerger d'on ne sait trop où.

Eh bien non! Le quartier s'est agité sous les efforts des lutins de l'AHC qui préparaient la Fête du Sapin: mettre les tables et bancs, installer les nappes, brancher les fours à raclette, arranger les fromages-oignons-cornichons-pommes de terre, disposer la vaisselle, décorer les lieux avec de belles affiches, installer les bancs pour écouter les contes, apporter vin chaud-thé de Noël-sirop chaud...

Les fours étaient chauds quand les gens ont commencé à arriver

et les raclettes ont rapidement crissé de joie dans les poêlons. Pendant ce temps, les enfants sont allés s'asseoir pour écouter l'histoire de Mira le phoque et celle qui explique pourquoi les adultes ne reçoivent pas de paquets du Père Noël. Nous allons prendre un moment pour vous l'expliquer, car c'est important que tout un chacun soit au courant.

Un jour le Père Noël rencontra un âne qui lui proposa de distribuer les paquets à sa place. Le

Père Noël accepta avec grand plaisir, car il était épuisé. Mais comme vous le savez un âne ne sait pas lire. Il distribua donc au hasard les différents paquets qu'il y avait dans la hotte. Et là ce fut la consternation! Une vieille dame reçut une lolette, un enfant de 5 ans un livre sans image... Les pleurs et les grincements de dents envahirent la Terre cette année là. Donc depuis, le Père Noël décida qu'il distribuerait les cadeaux des enfants, tandis

que les adultes s'occuperaient de leurs cadeaux.

Et d'ailleurs ce dernier, malgré sa fatigue, a décidé de venir à la rencontre des petits de Cressy qui ont ouvert leurs yeux de surprise à sa vue. C'était trop mignon de les voir si admiratifs. Les plus grands, eux, ont essayé de lui tirer la barbe. Ah, les coquins!

Le préau bruissait de mille sons: les échanges de paroles, l'entrechoquement des verres, la mastication des mandibules, la fonte du fromage, les rires des gens, les jeux des enfants et la résonance de la musique.

Le quartier a donc eu un moment d'éclaircie durant cette journée si opaque.

Le vide-grenier de Cressy

Pour la 9^{ème} année consécutive, le vide-grenier de Cressy va avoir lieu dans le préau de l'école (rue Edouard-Vallet 16) **le dimanche 13 avril de 10h à 16h.**

Ouvrez les malles qui se cachent dans vos greniers afin d'en sortir toutes les affaires qui ne vous servent plus, mais qui pourraient prendre de la valeur aux yeux d'autres personnes.

Si vous désirez venir en tant qu'exposants, vous pouvez vous inscrire à contact@cressy.ch ou au 022 757 08 44.

Prix par table avec un banc

- CHF 17.- pour les membres de l'AHC (cotisation 2014 acquittée au moment de ce paiement). Inscriptions dès le 24 février.

- CHF 25.- pour les non-membres de l'AHC.

Sont compris CHF 5.- de dépôt, rendus lors du rangement de la table.

Le règlement se trouve sur le site www.cressy.ch

Durant cette magnifique journée, vous pourrez vous sustenter sur place avec de la petite restauration.

Confignon en fête

Confignonnaises, Confignonnais, reprenez dès maintenant ces deux dates: **samedi 24 et dimanche 25 mai 2014!** Confignon sera en fête et la fête sera belle.

Etant donné le succès formidable qu'avait été Confignon en fête 2010, le comité a décidé de lancer une nouvelle manifestation et a choisi pour ça l'inauguration de la place du village, avec ses espaces remodelés et son clocher tout neuf.

Un programme varié, des manifestations, de la musique, des jeux, une tombola, à manger et à boire: tous les ingrédients d'une fête réussie seront réunis pour vous faire passer de bons moments sur votre nouvelle place.

Le samedi 24, la fête s'ouvrira à 18 heures avec l'inauguration officielle de la place du village par les autorités. Dès 19h15, Chris McSorley et les joueurs du Genève Servette HC seront là pour une séance de dédicaces. Plusieurs tavernes seront ouvertes (moules-frites, paella, raclette, saucisses, buvette...). L'animation musicale débutera à 21h avec «Les Manchots» (jazz), suivi du groupe «Réveille-toi papa».

Le dimanche 25, à 10h, vous pourrez assister à la célébration œcuménique dans l'église. Ensuite, vous aurez la chance de pouvoir vous restaurer au grand brunch sucré-salé. La fête se poursuivra jusqu'à l'après-midi avec des jeux pour petits et grands et une buvette.

Nous vous espérons nombreux pour fêter comme il se doit notre village rajeuni.

La fête pour tous

Comme vous avez pu le lire dans l'article ci-dessus, la mani-

festation **Confignon en fête** sera l'occasion pour les Autorités de Confignon d'**inaugurer la place du village rénovée**. A cette occasion, les Vuillonnex (monnaie locale frappée lors du 150^{ème} anniversaire de la séparation des communes de Bernex, Onex et Confignon en 2001) reprendront du service et deviendront partiellement la monnaie de la fête.

Comment, nous direz-vous?

A partir du 5 mai 2014, tous les habitants, oui vous avez bien lu, **tous les habitants** sont conviés à venir en personne à la mairie afin de retirer l'équivalent de CHF 5.- en Vuillonnex. Ces Vuillonnex permettront durant la journée du 24 mai 2014 à leur détenteur de payer soit une consommation, soit une partie d'un repas ou tous autres achats proposés par les commerces et tavernes de la place ouverts lors de la fête.

Si, par malchance, vous n'avez pas eu le temps de venir chercher vos Vuillonnex avant la fête, il sera encore possible de le faire **le samedi 24 mai de 9h à 11h à la Maison de paroisse, salle Saint-Charles.**

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

Inscriptions 2014-2015

Inscriptions en ligne:

www.conservatoirepopulaire.ch

Confignon, mercredi 7 mai de 10h à 12h: Maison Briefer, salle Saint-Charles, chemin Pontverre 2

Grand-Lancy, mercredi 7 mai de 10h à 12h: Av. des Communes-Réunies 63

CPMDT / rue François-D'Iver-

nois 7, **du lundi 5 mai au samedi 10 mai**

Lu, ma, je, ve 10h30 - 12h30 et 16h30 - 18h30 / Me 10h - 12h30 et 16h30 - 18h30 / Sa 10h - 12h

Possibilité de cours à Plan-les-Ouates, Perly, Grand-Lancy ou autres centres: voir notre site

Nous vous invitons aussi à nous découvrir lors de **nos spectacles de centres:**

Confignon, mardi 8 avril à 19h, salle communale

Grand-Lancy, mercredi 2 avril à 18h30, aula du collège de Sausure

Perly - Plan-les-Ouates, mercredi 3 mars à 17h30 et 19h, théâtre de Perly

Le Coteau Club des aînés de Bernex-Confignon

Bonjour à toutes et à tous les plus de 55 ans

En 2014 les activités du Coteau continuent.

À savoir:

l'aquagym pour les amateurs

[d'eau

la sophrologie pour être bien dans

[sa peau

les menus choisis pour faire ri-

[paille

les excursions planifiées pour les

[sonnailles.

Vous n'allez pas être déçu-e-s!

Pour ceux et celles, non-membres, que cela tente:

joignez-vous à nous, inscrivez-vous auprès de Mme Th. Fouchault, tél. 022 756 12 53, ou prenez un bulletin d'inscription dans votre mairie.

C'est peut-être l'occasion de mettre à profit vos compétences.

Amicalement vôtre.

Confitroc Le troc revient!

Confi'troc organise sa vente printemps - été 2014 pour enfants (0-16 ans). Le **dépôt de la marchandise** se fera le vendredi **4 avril de 16h30 à 19h** et la **vente**, le samedi **5 avril 2014 de 9h à 15h** à la salle de gymnastique de l'école de Confignon, chemin de Tréchaumont 6.

Un tout ménage sera distribué avec le règlement. Pour vous inscrire, vous pouvez vous adresser à Mme Borloz Sandrine au 079 437 07 34 qui vous communiquera un numéro de dossier.

La nouveauté cette année c'est que notre vente se fera jusqu'à 15h le samedi. Des pâtisseries

seront également vendues par les enfants de l'école de Confignon.

Inscriptions:
confitroc2@bluewin.ch
ou auprès de Sandrine Borloz
au **079 437 07 34**.

Téléthon

L'action TÉLÉTHON régionale, 6 stands sur 4 communes (Lancy, Onex, Confignon et Bernex), qui s'est déroulée en date du samedi 7 décembre 2013 a permis de récolter un magnifique montant total de CHF 11'403.25, reversé dans son intégralité à l'action **TÉLÉTHON Genève**.

Sincères remerciements aux

membres de la compagnie des sapeurs-pompiers de Confignon qui ont tenu un stand devant la Coop de 8h à 12h et qui ont récolté la somme de CHF 995.50, ainsi qu'aux personnes qui ont soit acheté la peluche, soit fait un don.

Rendez-vous cette année 2014 pour une nouvelle édition.

Une fois, un Cirque

Nos artistes se réjouissent de vous présenter leur tout nouveau spectacle sous chapiteau:

«**Métropolis**»
du **30 mai au 21 juin 2014**.

Du changement cette année, puisque nous nous produisons en partenariat avec l'association **Genève-loisirs**, qui fête ses 10 ans. Nous monterons notre chapiteau sur leur terrain près d'Eaumorte, rte des Allues (Laconnex).

De plus, cet été l'école de cirque organise des stages ouverts au public:

Stage tout public (dès 6 ans)
du 7 au 11 juillet 2014 et/ou
du 14 au 18 juillet 2014.

Stage pour amateurs circassiens de bon niveau (dès 12 ans)
du 30 juin au 4 juillet 2014.

Délai d'inscription: 1^{er} mai 2014
Toutes les informations sur
www.unefoisuncirque.ch

Prochaines manifestations communales

Date	Manifestation	Lieu	Organisation
MARS 2014			
15	Spectacle	Salle communale	AIC
AVRIL 2014			
5	Troc	Ecole de Confignon	Confi'troc
8	Spectacle	Salle communale	CPMDT
13	Vide grenier	Préau de l'école de Cressy	Association des habitants de Cressy (AHC)
15	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
MAI 2014			
4	Feuillu	Commune	Association du Feuillu
11	Danse en famille	Ecole de Confignon	Mairie et Compagnie 7273
13	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
18	Matinée de nettoyage	Cressy	AHC
20	Concert	Salle communale	Etablissement Confignon-Cressy
23	Fête des voisins		
24	Inauguration de la place du village	Place du village	Mairie
24 - 25	Confignon en fête	Place du village	Confignon en fête
30.5 - 15.6	Exposition Gilbert Badaf	Annexe de la mairie	Mairie
30.5 - 21.6	Cirque	Terrain de Genève-loisirs à Laconnex	Une fois un Cirque
JUIN 2014			
4	Contes pour les enfants		Accroch'Contes
10	Concert	Salle communale	Etablissement Confignon-Cressy
14 - 20	Cirque	Chapiteau	Une Fois un Cirque
15	Contes d'été		Accroch'Contes
17	Conseil municipal	Salle communale	Bureau du Conseil municipal
26	Promotions	Salle communale	A.I.C. et Mairie

Pour la programmation Ciné-Mondes et Ciné-Kid, veuillez vous reporter à www.culture-rencontre.ch/cinema

événements

Reflets en images de l'Arbre de Noël



Bains
de Cressy

VOTRE OASIS DE
BIEN-ÊTRE



WWW.BAINSDECRESSY.CH
Route de Loëx 99 · CH-1232 Confignon · T +41 (0)22 727 15 15

cms-s.ch

bon pour la tête

CAD Factory

Le Centre d'animation pour retraités (CAD) organise une semaine festive ouverte à tous, qui se tiendra **du 10 au 17 mai 2014**.

En tête d'affiche, **Gaëtan**, chanteur pour enfants, le groupe de rock humoristique **Le Beau Lac de Bâle** et d'autres encore.

Le festival de la Cour des Contes se joindra également à la fête pour le plaisir des petits et des grands. Et rien que pour les grands, une

journee spéciale adultes leur sera réservée...

Pour connaître notre programme, dès mars : www.cad-ge.ch ou tél : **022 420 42 80**. **CAD**, 22 route de la Chapelle, 1212 Grand-Lancy. *Un service de l'Hospice général*. Personne de contact pour médias : **Aurélié Epiney**.

Semaines «Rires & Santé»

Cet été, les semaines «Rires & Santé» sont de retour pour les enfants de 6 à 12 ans!

Nous avons le plaisir de vous annoncer que cette activité, qui a connu un grand succès lors des éditions précédentes et qui bénéficie du soutien des Communes de Bernex et Confignon,

sera à nouveau agendée durant l'été 2014.

Les enfants, encadrés par deux diététiciennes, seront sensibilisés à l'équilibre alimentaire à travers de multiples ateliers ludiques ainsi qu'en s'essayant à la préparation de diverses recettes. Plusieurs activités sportives seront également proposées quotidiennement, tout cela sur le thème des cinq continents.

Les semaines **Rires & Santé** se déroulent à la buvette du signal de Bernex, du lundi au vendredi de 8h à 17h, aux dates suivantes :

- 30 juin au 4 juillet
- 7 au 11 juillet
- 14 au 18 juillet
- 21 au 25 juillet
- 28 juillet au 1^{er} août
- 4 au 8 août
- 11 au 15 août
- 18 au 22 août

Le formulaire d'inscription sera à disposition sur le site www.nutritionconcept.ch ou auprès des mairies de Bernex et Confignon.

Pour tout renseignement :

riresetsante@gmail.com

Caroline Berney 079 195 76 33

Cynthia Fessler 076 679 10 15

Les Jeux de Genève voient Grand!

Les **17 et 18 mai 2014**, le Grand Genève vivra au rythme du sport et de la jeunesse. Pour sa deuxième édition, les Jeux de Genève vont accueillir près de 4'000 athlètes de toute la région, sur plus de 10 sites de compétitions à

Annemasse, Genève, les Trois-Chêne, Nyon, dans le Pays de Gex, et même tout en haut du Salève !

Au programme de ces Jeux, 30 disciplines sportives et de nombreuses animations prévues aux Villages des Jeux à Annemasse et Vessy pour les familles et le grand public. Plus de 500 bénévoles encadreront cette manifestation d'envergure.

Les Jeux de Genève sont soutenus par les collectivités publiques de la région et sont également heureux de compter sur le soutien de nombreux champions, suisses et français, engagés dans le rayonnement du sport et le soutien à la relève.

Pour en savoir plus, une adresse :

www.jeuxdegeneve.ch



Expositions 2014

Comme chaque année depuis bientôt dix ans, la Commune organise des expositions dans le bâtiment annexe de la mairie. Ce bâtiment offre aux artistes de Confignon et d'ailleurs une vaste plate-forme et de multiples choix pour la mise en scène de leurs œuvres puisqu'il est demeuré brut de tout aménagement. Les amateurs d'art qui ont déjà franchi sa porte, le savent bien, c'est un cadre assez exceptionnel.

Cette année, et dans la continuité de la politique culturelle, vous pourrez donc découvrir de nouveaux artistes en mai-juin et en septembre.

Du **30 mai au 15 juin**, **Monsieur Gilbert Badaf** vous fera découvrir les photographies d'ici, de là-bas et d'ailleurs. Nous vous convions donc à venir nombreux à cette exposition de printemps et vous parlerons dans un prochain numéro de **Madame Valérie Stephan Coli** qui exposera du **18 septembre au 5 octobre**.

Bonne découverte et à bientôt!

Associations communales

Amicale de badminton de Confignon et des environs

M. Gabriel Schmidt 022 320 18 01 - 079 280 03 34

Accroch'Contes

Mme Yvette Tornare 022 757 12 72

Association Artisan'Art

Mme Chantal Gerber 022 757 46 16

Association Atelier Philippe Lambercy

atelier-philippe-lambercy.ch
Madame Elisabeth Lambercy 022 771 18 63

Association de l'Ecole Rudolf Steiner

M. Denis Séchaud 022 727 04 44

Association le Feuillu de Confignon

jeanne.blanchet@wanadoo.fr
Mme Jeanne Blanchet 076 340 55 94

Association des Habitants de Cressy (AHC)

cressy.ch, contact@cressy.ch
Co-présidents : Mme Valérie Walter 022 757 08 44

M. Fernando Da Silva 022 777 02 89

Association des Intérêts de Confignon (AIC)

assintconf.ch
M. Philippe Miranda 078 750 43 54

Association du Marché de Noël

Mme Catherine Graf 022 757 26 93

Association de modèles réduits

M. Christian Frey 022 850 93 60

Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire – ANPVA

M. Michel Marti midam@bluewin.ch - 022 792 45 80

Association des parents d'élèves de Confignon (APEC)

ape-confignon@gapp.ch

Association des parents d'élèves du C.O. de Vuillonex (APEVU)

apevu.e-monsite.com - apevu@ymail.com

Président: M. Patrick Didier 022 543 00 14

Secrétaire: Mme Sybille Förster 022 756 34 12

Association des parents des institutions de la petite enfance «Pêle-Mêle»

M. Philippe Haussauer 022 777 10 19

Association pour la qualité de vie à Bernex et Confignon (ASBEC)

M. Eric Baier asbe@mac.com - 022 777 10 02

Association pour la protection de l'Aire et de ses affluents (APAA)

Mme Jeanne Blanchet jeanne.blanchet@wanadoo.fr - 076 340 55 94

Association pour la sauvegarde de Confignon

M. Bertrand Jacot Des Combes 022 757 13 51

Atelier de poterie de Confignon (AAPAEC)

info@atelier-poterie.ch - 022 777 00 41

Association Région Plaine de l'Aire: Cherpines-Charrotons (ARPACC)

Mme Isabelle Edder isabelle.edder@gmail.com - 022 743 05 83

Bernex Basket

info@bernexbasket.ch - bernexbasket.ch

Président : M. François Jaunin 079 204 02 76

Directeur sportif : M. Denis Künzi 079 103 22 37

Centre intercommunal de détente, de loisirs et de sports des Evaux

Ouvert de 08h00 à 22h00 022 879 85 85

Cerebral Genève Association en faveur des personnes infirmes motrices cérébrales

info@cerebral-geneve.ch
Mme Nicole Renaud Zurbriggen 022 757 49 66

Choeur de Pontverre

022 758 27 36
Mme Réhane Favereau 079 228 46 19

Club des Aînés - Le Coteau

Mme Catherine Hofmann cathofmann@yahoo.fr - 022 757 34 18

Confi'troc

confitroc2@bluewin.ch
Mme Sandrine Borloz 079 437 07 34

Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre

Responsable local de Confignon : M. Lennart Riise 022 793 72 80

Coopérative INTI

presidence@cooperative-inti.ch

Co-présidentes : Mme Anne Michel - Mme Jacqueline Tissot-Fernandez

Cressy Sports et Loisirs

cressysport.ch
Mme Nathalie Lopez 079 522 79 63

Dames du mercredi

Mme Josiane Robert-Nicoud 022 757 19 16

Fédération suisse de gymnastique Bernex-Confignon

M. Thierry Paoletti 022 819 21 18

Groupe Scout Benoît-de-Pontverre

Mlle Hélène Conradin 022 557 78 45

benoitdepontverre@scouts-geneve.ch

Gymnastique des Seniors de Genève (GSG)

gymseniorsge.ch

admin@gymseniorsge.ch - 022 345 05 77

L'Amicale (groupe des anciens élus de la Commune)

M. Michel Marti midam@bluewin.ch - 022 792 45 80

Lassoc'

M. Maxime Walder maximewalder@hotmail.com - 078 908 84 36

Les Confid'Oizes

Mme Catherine Graf 022 757 26 93

Les Lamantins Lamentables

M. Pierre Guignard 022 756 31 97

Magasins du Monde

Mme Gisèle Gilliéron 022 757 55 94

Mercredis de ski

Mme Margaret Robert-Tissot art1232@bluewin.ch - 022 757 59 20

Mémoire de Confignon

022 757 40 43
M. Frédéric Guerne 077 401 23 31

Paroisse catholique Saints Pierre et Paul

Secrétariat contact.champagne@cath-ge.ch - 022 757 10 35

Charles Christophi, curé 022 757 06 84

Paroisse protestante de Bernex-Confignon

022 757 10 71

Pasteurs: Mme Laurence Mottier et M. Alexandre Winter

Présidentes: Mme Chrys Beroud et Anne Perréard-Vité
bernex-confignon@protestant.ch

Signal FC Bernex-Confignon

Président : M. Christian Perrier 022 794 99 94

Juniors : M. Pierre Jordi 079 435 22 93

Actifs : M. Humberto Lopes 079 370 03 18

Féminines : M. Michael Silverman 079 653 19 94

Société de pétanque

M. Alain Borloz alain.borloz@yahoo.fr - 079 332 02 32

Tennis-Club de Confignon

tcconfignon.ch
Président : M. Jean Borella j.borella@tcconfignon.ch - 022 757 61 06

Enseignement : M. Stanley Robertshaw s.robertshaw@tcconfignon.ch

- 079 561 72 52

Théatralair

Mme Lucienne Babel 022 850 02 12

Théâtre Mediterraneo

M. Miguel Fernandez miguel.fv@bluewin.ch - 022 321 62 03

Une fois un cirque

unefoisuncirque.ch - 022 757 34 53
Mme Renée Pahud info@unefoisuncirque.ch - 0033 450 60 40 89

Y.A.K

M. Robin Delabays robinus@yak-basket.org - 079 587 35 60

Danse en famille: atelier pour petits et grands

Atelier de danse intergénérationnel mené par **Lola Kervroëdan** et **Nicolas Cantillon** de la **Compagnie 7273**, pour tisser de nouveaux liens entre parents et enfants.

Comment se déroule l'atelier?

Le principe de danse en famille est simple: chaque parent (parent, grand-parent, oncle, tante, cousin, ...) vient avec son enfant afin d'explorer ensemble le mouvement le temps d'une matinée. Toucher, porter, enlacer, danser dans un cadre artistique sous les directives de professionnels sont autant d'actions qui permettent de tisser des liens nouveaux entre un enfant et un adulte.

Infos pratiques

Réservation indispensable, le nombre de places est limité: communication@confignon.ch ou tél. **022 850 93 93**.

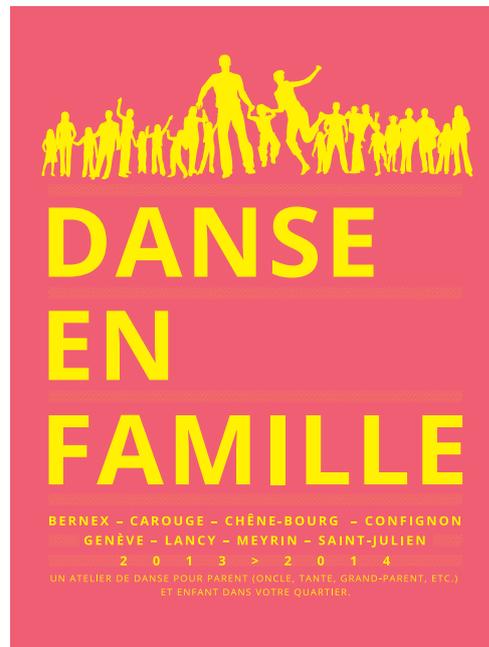
Date: **dimanche 11 mai 2014**

Horaires: **de 10h00 à 12h00**

Lieu: **Salle de rythmique de l'école de Confignon**
ch. de Tréchaumont 6

Tarif: **CHF 5.– par participant**
(à régler sur place)

Prévoir une tenue de sport



publi-reportage

Auberge de Confignon: le choix du roi



L'Auberge de Confignon se présente désormais à vous parée de ses plus beaux atours après des travaux d'embellissement qui l'ont transformée en un lieu encore plus agréable et chaleureux. L'établissement accueille un bistrot, un restaurant gastronomique et un hôtel.

Alexandre Oltramare qui s'est lancé avec enthousiasme dans cette aventure en mai 2011, a terminé la mue de l'auberge vieillissante. Une partie de l'ancienne terrasse a été transformée en un jardin d'hiver particulièrement lumineux et convivial. La cuisine a été elle aussi entièrement refaite, permettant de proposer des mets de grande qualité.

Rester accessible à tous les Confignonnais

Si la beauté du lieu s'apprête particulièrement bien à une cuisine gastronomique, le propriétaire du lieu a choisi de donner la priorité, en nombre de couverts, à la partie bistrot (60 contre 30). «Je tenais absolument à ce que l'Auberge de Confignon reste le bistrot de la commune, que tous les habitants puissent y accéder facilement», explique Alexandre Oltramare.

Ce n'est pas parce que les prix (trois plats du jour à 21.–, le menu entrée-plat-dessert à 45.– et une carte abordable) restent extrêmement raisonnables que la qualité n'est pas au rendez-vous: «La présentation est différente et la cuisine est certes plus simple, mais elle est réalisée uniquement avec des produits de qualité». Le tout est bien sûr fait maison.

Un Chef renommé

Le Chef Sergio Schoener cuisine uniquement avec des produits frais. Il privilégie les producteurs locaux (poissons du lac Léman, longeole genevoise, bœufs de Jussy qu'il sélectionne lui-même). «Je propose une cuisine méditerranéenne. Je revisite les classiques avec des produits du terroir genevois, qui sont de grande qualité», précise celui qui a notamment dirigé les cuisines réputées du Métropole Palace de Monaco et gagné une étoile au Royal Windsor Hôtel de Bruxelles.

En plus du «menu affaires» qui change chaque semaine, le bistrot vous offre une large variété de plats – filets de perche ou de féra, quenelle de brochet, tartare de bœuf, tête de veau, hamburger ou foie de veau – avec, ce qui est agréable d'autant plus que c'est devenu rare, le libre choix de votre accompagnement (on vous conseille les pommes allumettes maison). Et bien sûr, passage incontournable: le chariot de desserts préparé par le chef pâtissier, Emmanuel Lebled.

Une occasion? Choisissez le gastronomique

Le restaurant gastronomique vous propose une belle carte comportant plusieurs mets originaux – la rencontre de l'oursin violet et des cuisses de grenouilles ou les langoustines à la réglisse torréfiée. Plusieurs menus vous sont proposés, parmi lesquels le Dégustation et un menu centré autour d'un produit noble (actuellement la truffe noire du Périgord). L'Auberge vous accueille également pour un banquet ou pour passer la nuit dans l'une de ses 14 chambres entièrement rénovées.

Auberge de Confignon - Place de l'Eglise 6, 1232 Confignon. 022 757 19 44.
Site internet: www.auberge-confignon.ch